



Les Nouvelles de la Montagne

L'organe du Groupe des locataires des immeubles du chemin De La Montagne, 70 à 134

Le 31 octobre 2011

Chers Voisines et Voisins,

Le temps est à nouveau venu de donner des nouvelles sur le dossier qui accapare les forces du comité du Groupe Montagne.

RÉUNION DU 2 SEPTEMBRE À LA SALLE DU BELVÉDÈRE

Pour préparer les soirées d'information convoquées par les propriétaires, le comité a organisé une réunion à la salle du Belvédère, le vendredi 2 septembre dernier. Les quelque 200 personnes qui y ont participé ont apprécié les informations qui leur ont été données concernant les nombreux aspects de ce dossier. L'échange de correspondance avec le DCTI (Département des constructions et des technologies de l'information anciennement Département des travaux publics) autour des graves irrégularités dont ce dossier est entaché a été résumé (publication du projet pour les immeubles Crédit suisse sans mention des modifications intérieures des appartements et sans modification de zone préalable, non inclusion dans le dossier public de la lettre de la commune rendant caduque son préavis positif pour ce projet, poursuite de l'examen des demandes de construire malgré l'absence de publication des demandes et sans attendre le changement de zone, etc...).

Une information a aussi été donnée sur l'ASLOCA, qui s'est engagée à défendre les locataires pour ce qui concerne les travaux dans les appartements et les hausses annoncées de loyer.

Les entretiens que le comité a eus en juillet puis en septembre avec les propriétaires des immeubles ont été évoqués.

Les réponses aux trois questions posées au préalable par le comité aux membres du Groupe Montagne ont également été résumées : elles portaient principalement sur les modifications intérieures des appartements, la surélévation, les hausses de loyer, la sécurité sur le chantier et l'abattage des arbres.

RÉUNIONS D'INFORMATIONS ORGANISÉES PAR SWISS LIFE ET CREDIT SUISSE

Ces réunions ont eu lieu les 6 et 7 septembre, à la salle communale de Chêne-Bougeries, bien remplie pour l'occasion. Les présentations de M. Comina, représentant de l'agence de communication Farner, ont suscité de nombreux remous, en raison des informations souvent incomplètes voire erronées qu'ils a données (vérifications du calcul des hausses de loyer par le DCTI, position de la commune sur le projet...). Mais c'est la projection de l'image de synthèse de l'immeuble 124-134 après rénovation qui a suscité le plus de huées.

L'ouverture d'un site d'information sur le projet a également été annoncée par M. Comina, ainsi que la mise à disposition d'une collaboratrice de l'agence Farner pour répondre aux questions, dans les 24 ou 48 heures.

Depuis, des locataires ont essayé et ont posé des questions : les réponses, quand elles sont arrivées, ont mis plus d'un mois. Le comité a donc décidé de ne pas envoyer à Farner les questions recueillies auprès des locataires aussi longtemps qu'une collaboration digne de ce nom n'existera pas. Voir ci-après à ce propos le « Coup de gueule d'un Montagnard ».

A la suite de ces réunions, un article est paru dans le journal le Temps, le 9 septembre. Vu son aspect tendancieux, une demande de rectification a été envoyée et a finalement été publiée le 17 octobre (sic) 2011 sous le titre de « questions négligées » au lieu du titre initial « éthique et journalisme ».

REPONSE DE M. MULLER ET RENDEZ-VOUS

Le 12 août, le comité avait écrit une nouvelle fois au Conseiller d'Etat en charge DCTI, M. Mark Muller, pour lui demander, notamment, un rendez-vous.

La réponse à cette lettre est arrivée le 14 septembre. M. Muller se dit favorable à la pose de gabarits (pour que chacun puisse se rendre compte de l'impact de la surélévation prévue) sur les immeubles si une procédure de changement de zone devait être lancée. Il a également fixé un rendez-vous au comité le 14 octobre 2011.

Une délégation du comité a donc rencontré à cette date M. Muller et les responsables de la Police des constructions et de l'Urbanisme. A cette occasion, le comité a remis au chef du département un aide-mémoire demandant qu'une procédure de changement de zone ne soit pas lancée avant le résultat d'une étude englobant non seulement le quartier du chemin De-La-Montagne, mais également l'ensemble de la ville de Chêne-Bougeries. Dans l'aide-mémoire, le comité a réitéré sa demande formelle d'annulation des procédures en cours frappées de graves irrégularités légales. M. Muller a pris acte de ce document tout en admettant que ce dossier présentait des caractéristiques inhabituelles. Il a toutefois ajouté qu'il soutiendrait toutes les possibilités d'augmentation du nombre de logements, à Genève en général et à Chêne-Bougeries en particulier.

VISTES DE L'ARCHITECTE DE CREDIT SUISSE DANS DES APPARTEMENTS DU 70 AU 82

En septembre, l'architecte en charge du projet a visité les différents types d'appartements de l'immeuble. Le comité espère ainsi pouvoir influencer sur le projet pour ce qui concerne l'intérieur des appartements, pour autant que toutes les personnes concernées laissent au Groupe Montagne le soin de présenter leurs demandes et n'agissent pas en ordre dispersé.

PETITION CONTRE L'ABATTAGE DES ARBRES

Le comité a été informé qu'une pétition contre l'abattage des arbres prévu dans le cadre des travaux a été déposée mi-octobre avec plus de 650 signatures. Cette pétition a été initiée par l'association créée pour l'occasion « Sauvons nos arbres ».

PETITION AU GRAND CONSEIL CONCERNANT LE CHANGEMENT DE ZONE PRÉVU PAR LE DCTI

Le texte d'une pétition du Groupe Montagne au Grand Conseil est en préparation avec le soutien précieux de l'un de nos membres. Cette pétition vous sera présentée pour signature, puis sera remise au Grand Conseil au moment où la procédure de déclassement sera engagée et dont la première étape sera l'enquête publique communale.

SITE INTERNET DU GROUPE MONTAGNE

Votre Comité prépare la création d'un site internet propre au Groupe Montagne pour assurer la diffusion d'informations « fiables » et recueillir celles que vous pourriez lui transmettre.

LES PERLES DE LA MONTAGNE

En lisant les lignes précédentes, vous avez peut-être pensé que ce projet et nos contacts avec nos régies-propriétaires ne sont que porteurs de stress, de peine et d'énervements. Et bien détrompez-vous ! Grâce à eux nous avons également des occasions de sourire, de ricaner, voire de rire. C'est pourquoi nous avons décidé de créer cette rubrique pour vous transmettre ce qui nous a amusés. Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les transmettre via la boîte aux lettres du Groupe Montagne au 102.

Les locataires du Crédit suisse auraient-ils la tête plus dure que ceux des autres immeubles ?

En effet, il est prévu que les habitants du 6^e dans les immeubles de Swiss Life déménagent pendant les travaux. Question de sécurité nous a-t-on répondu à la réunion d'information, une société d'assurance sur la vie ne peut pas se permettre.... Mais rien de tel n'est prévu par Credit Suisse : les locataires devront-ils vivre avec des casques de chantier ou Credit Suisse ne craint-il que les pertes financières ? Pourtant, il en a déjà l'habitude !

Que la grâce des travaux soit avec nous

Que ceux des allées 96 à 122 qui se sont interrogés sur le montant de leurs factures de chauffage depuis les derniers travaux se rassurent : par la grâce des travaux prévus (et peut-être aussi de l'action de certains locataires), nous allons être remboursés, des erreurs ayant été commises dans les calculs des années précédentes. Voilà une nouvelle annoncée lors de la soirée du 6 septembre par le représentant de Swiss Life qui n'a pas suscité de huées !

Vous avez dit « indépendant » ?

En date du 19 août 2011, Livit a informé les locataires « sis 96-134 ch. de la Montagne » que, « soucieuse de préserver les qualités de [leur] environnement », elle a décidé de professionnaliser le service de conciergerie. A cette fin, elle a choisi « une entreprise indépendante », « capable de satisfaire aux exigences en matière d'entretien et de surveillance ». Devinez comment s'appelle cette entreprise « indépendante » ? Livit FM Services SA ! Ouf, nous voilà rassurés.

Le « coup de gueule d'un Montagnard »

Après les mémorables soirées que nous ont offertes Swiss Life et Credit Suisse, nous avons suivi les conseils de Monsieur Tout-Va-Bien (alias Marc Comina, de l'agence Farner) et nous sommes allés faire un tour sur son site www.montagne2016.ch.

Très professionnel. Dans le genre tape-à-l'œil, on ne fait pas mieux. Un site aéré, plein d'images idylliques d'un futur idéal et merveilleux. Cependant, ce qui nous a particulièrement intéressés, c'est la FAQ (lisez Foire aux Questions).

Depuis le lendemain de ces fameuses soirées, seules huit questions figurent au palmarès de la FAQ. Manifestement, ce sont des auto-questions, puisque c'est Farner qui se les est posées. Les réponses ont également été élaborées par Farner, avec finesse et diplomatie. Depuis, rien ne bouge.

Participez, disait Monsieur Tout-Va-Bien. Ce site est le vôtre. Rejoignez-nous. Posez vos questions. Une préposée y est même attachée, à votre disposition. Le temps de se renseigner, le cas échéant, elle vous répondra dans les 24 à 48 heures !

Une locataire a essayé et elle nous a écrit : « *Nous continuons à subir de lourds travaux dans l'appartement du 5^e étage. Carrelages démolis, meubles sciés etc. Depuis plus d'un mois toujours aucune réponse ni de Livit ni de cette fameuse Florence Mage qui devait nous donner des réponses dans les 24 à 48 heures, non ? Rien d'étonnant me direz-vous...* »

Votre comité, à la suite des questions qu'il vous a fait parvenir et auxquelles nous avez été nombreux à répondre, a fait une synthèse des questions principales que vous vous posez et est prêt à les transmettre aux personnes compétentes pour une réponse claire et précise. Au vu de ce qui précède cependant, nous avons décidé d'attendre des temps de meilleure collaboration de nos « partenaires » représentants les sociétés propriétaires, pour donner suite à votre questionnaire.

La foire aux questions a-t-elle foiré ?

Nous vous souhaitons à tous un bel automne.

Votre comité.

Jacky Beaume (126), André Bretton (132), Martin Feiss (78), Nicolas Gaspoz (130), Jean Keraudren (112), Manuela Riva (124), Pierre Rouiller (130), Monique Verhoeven (70), Ursula Wehrli (134)

Et ses précieux soutiens : Maurice Bonjour, Pierre Ischi, Josette Lehmann, Charles Michéa.

